

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



*Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine*

Sommaire

Présentation de la Communauté de communes P.5

- Les compétences
- La gouvernance
- Le conseil communautaire
- Les services

Pôle Jeunesses et parcours éducatifs P.15

- L'enfance
- La scolarité
- La jeunesse
- Le sport
- Arts et transmissions

Pôle Coopérations territoriales P.29

- Gouvernance
- La communication
- Le développement environnemental et écologique
- Budget et finances
- Système d'information
- Bâtiments et patrimoine
- Intendance
- Ressources humaines
- Gestion des déchets

Pôle Rayonnement P.49

- Tourisme et valorisation du patrimoine
- Développement économique
- Aménagement et droit du sol

Pôle Solidarités P.59

- Centre intercommunal d'action sociale

Édito

L'année passée a été impactée par de nombreux événements qui ont pesé sur nos services et nos projets, avec en premier lieu la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières. Je tiens donc à remercier l'ensemble des agents qui se sont mobilisés pour le maintien d'un service de qualité tout en adaptant leur fonctionnement.

Au cours des derniers mois, les élus de Parthenay-Gâtine se sont engagés dans un travail de fond sur les ressources financières de notre collectivité, pour nous permettre de réaliser notre projet politique. Un projet au service de notre territoire et de tous ses habitants, qui s'articule autour de quatre grands axes.

La jeunesse tout d'abord, dont nous avons fait une priorité, aussi bien dans l'accompagnement des jeunes dans leurs projets de vie, que les familles en leur proposant un service public de qualité.

Le rayonnement de notre territoire, afin de continuer à attirer de nouveaux porteurs de projets, vecteurs d'emplois et synonyme de notre dynamisme économique, mais également par la mise en valeur de notre patrimoine naturelle et bâti qui fait notre identité.

La solidarité, qui dans le contexte actuel a tout son sens et dont les missions se révèlent indispensables pour beaucoup de nos habitants les plus fragiles.

La coopération, pour permettre à notre collectivité de réaliser ce projet de territoire, afin d'assurer un service public efficient et de qualité, tout en ayant des ambitions pour le développement de notre communauté de communes, avec des investissements nécessaires.

2023 sera une année de préparation pour le projet phare de notre mandature, le pôle jeunesse Maurice Caillon, dont les travaux débuteront en 2024. Mais également de concrétisation avec la réalisation du Campus de projets à Parthenay, les travaux de rénovation à l'école de Pompaire et les travaux à l'école de Viennay.

Enfin, je remercie l'ensemble des élus et des agents pour leur engagement et leur dévouement au service des habitants et des acteurs du territoire de Parthenay-Gâtine.

Jean-Michel Prieur,
Président de Parthenay-Gâtine

Présentation de la Communauté de communes

38
communes

38 148
habitants

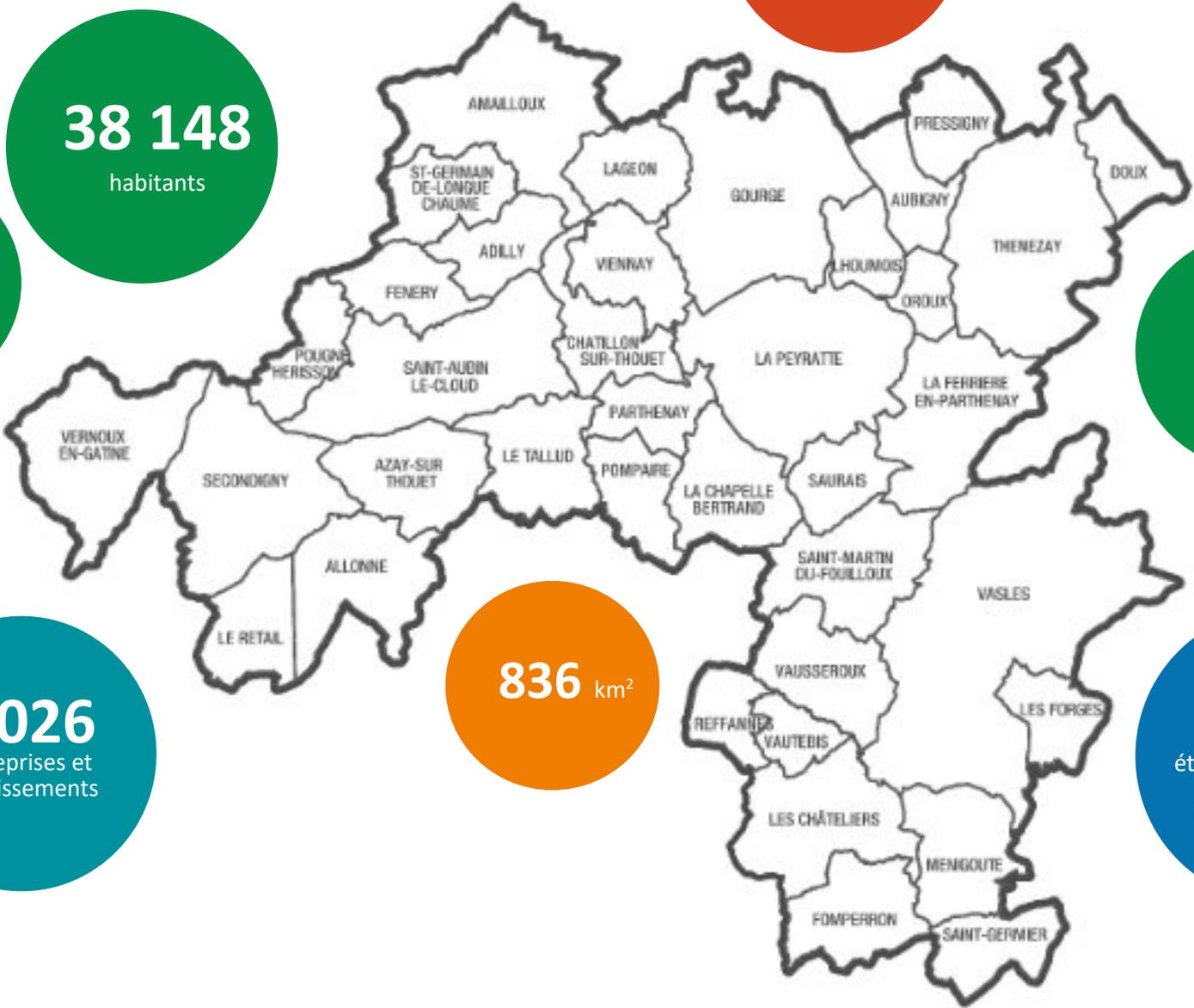
3431
enfants
- de 12 ans

26
écoles
publiques

4 026
entreprises et
établissements

836 km²

10
établissements pour
personnes âgées



o Les compétences

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Action de développement économique
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Assainissement des eaux usées
- Eau

Les compétences supplémentaires

- Politique du logement et du cadre de vie
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- Participation au financement de la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine
- Insertion
- Actions environnementales
- Aménagement, entretien et valorisation des sentiers de randonnées
- Culture
- Sport
- Nouvelles technologies d'information et de communication
- Affaires scolaires et périscolaires
- Equipements et actions de proximité
- Création, aménagement et gestion des équipements et de sites touristiques
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Infrastructures de charge

◦ La gouvernance

Les séances de conseil s'organisent dans l'amphithéâtre du Syndicat des eaux de Gâtine.



62

conseillers

30

réunions
de bureau

232

délibérations

8

commissions
générales

28

délibérations
du bureau

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant, chargé de gérer les affaires de l'intercommunalité. Le Conseil communautaire délègue au Président et au Bureau des attributions afin de favoriser une plus grande efficacité et fluidité dans le fonctionnement courant de la Communauté.

Un compte-rendu des décisions prises est transmis à chaque Conseil communautaire.

Le Président fixe l'ordre du jour et préside les séances de conseil, il met en œuvre les décisions avec l'appui de ses services et décide des dépenses à engager. Il est assisté de 14 vice-présidents. Il conduit la politique générale de la Communauté de communes.

Le Bureau communautaire, composé du Président et des Vice-présidents, prépare les réunions du Conseil communautaire, il met en œuvre les décisions, il décide des dépenses à engager, il examine les dossiers proposés par les commissions et inscrits à l'ordre du jour du Conseil communautaire. Il peut également saisir les commissions thématiques sur un sujet.

Les commissions thématiques, ouvertes aux conseillers municipaux, constituent une instance d'informations, d'échanges, de réflexions et de propositions en préparant et examinant les dossiers en lien avec leur thématique.

Les inter-commissions, créées dans un souci de travail en transversalité, réunissent deux ou plusieurs commissions thématiques dans un même temps afin d'échanger sur un ou des sujets, projets communs.

La commission générale réunit la totalité des conseillers communautaires et les maires. Les membres d'une commission thématique peuvent être conviés sur une réunion qui les concerne. La commission générale est en charge de débattre sur tous les sujets le nécessitant sur proposition du bureau. Elle se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, à minima une fois par trimestre. Cette commission est animée de façon à faciliter la prise de parole et l'expression du plus grand nombre ... La commission générale fait actuellement office de conférence des maires.

◦ Les élus communautaires

Le bureau communautaire

Président



Jean-Michel PRIEUR
PARTHENAY

1^{er} Vice-Président



Jany PERONNET
SECONDIGNY
En charge du développement économique industriel et artisanal.

2^e Vice-Président



Claude BEAUCHAMP
PARTHENAY
En charge du développement économique agricole et agroalimentaire - énergies renouvelables.

3^e Vice-Président



Alexandre MARTIN
FÉNERY
En charge de la jeunesse et de la citoyenneté.

4^e Vice-Président



Patrice BERGEON
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX
En charge de la valorisation et gestion des déchets.

5^e Vice-Présidente



Chantal CORNUAULT-PARADIS
THÉNEZAY
En charge de la petite enfance.

6^e Vice-Présidente



Marina PIET
Pompaire
En charge du tourisme et valorisation du patrimoine

7^e Vice-Présidente



Magaly PROUST
PARTHENAY
En charge des solidarités et de la santé.

8^e Vice-Président



Emmanuel ALLARD
ALLONNE
En charge de la qualité des équipements, infrastructure et innovation numérique.

9^e Vice-Présidente



Marie-Noëlle BEAU
CHÂTILLON-SUR-THOUET
En charge des ressources humaines.

10^e Vice-Président



Didier VOY
LE TALLUD
En charge de l'aménagement.

11^e Vice-Président



Jérôme BACLE
PARTHENAY
En charge des pratiques et apprentissage culturels et sportifs.

12^e Vice-Président



Bernard CAQUINEAU
POUGNE-HÉRISSON
En charge de la coopération, accessibilité, communication et de l'inclusion environnementale aux politiques publiques.

13^e Vice-Président



Philippe ALBERT
VAUSSEROUX
En charge de l'enfance et du scolaire.

14^e Vice-Président



Olivier CUBAUD
LE TALLUD
En charge des finances et optimisation financière.

Les conseillers communautaires



Danièle AYRAULT
PARTHENAY

Jean-Luc BARDET
PARTHENAY

Bernard BONNEU
FOURPEYRON

Cécile BONNIN
CHATELON-SUR-THOUET

Nicolas BOUCHER
SAINT-MATHIAS-CLAUD

Nathalie BRISQIA
AMILLOUX

Michael CARTIER
OROUX

Jean-Paul CHAUSSONNAIE
POUILLEY

Eric CHEVALIER
LA CHAPPELLE-ESTRANGIS

Cécile CHIDA-CORBIUS
PARTHENAY

Lorenzo CHOUTTE
CHATELON-SUR-THOUET

Guillemine CLEMENT
LA TRÉPÉE-SI-
PARTHENAY



Jean DENIS
PARTHENAY

Christian FERBER
VAUTEUIS

David FEYFES
GOURZE

Dimitri GAILLARD
MÉROGOUTE

Nicolas GARNACHE
LES CHÂTEAUX

Véronique GILBERT
LE PETAL

Hélène GRENIER
VAGLES

Jean-Claude GUYEN
LA PEYRATTE

Louis-Maria GUYEREAU
SALARS

Alexis GUYOT
CHATELON-SUR-THOUET

Isabelle HENRIET
ADILLY

Karine HEVE
PARTHENAY



Léonard JENNET
DOUX

Suzanne LABROUSSE
SAINT-MATHIAS-CLAUD

Nicolas LE BRYON
PARTHENAY

Isabelle LE FLOU
SECONDIGNY

Jean-François
LIBERTE
SAINT-GERMER

Daniel MALVAUD
ALBIQY

Jean-Yves MARTINEAU
LAGRON

Bernard MINEAU
SAINT-GERMAIN-DE-
LONJOLE-CHAMPÉ

Christophe MORIN
VIGNAY

Guillaume PAINHADEAU
VAGLES

Thierry PAINHADEAU
LES FORGES



François-Alexandre
PELLETIER
PARTHENAY

Jean-Louis PINLAU
THOUZAY

Jean PILLOT
L'YRONCE

Véronique REISS
PARTHENAY

Chantal RYKALI
PARTHENAY

Pascale ROBIN
PARTHENAY

Michel ROY
REFFANNES

Véronique SARRON
VERVOUX-EN-GATINE

Catherine THIBAUT
LE TILLUD

Jean-Luc THÉROUET
PARTHENAY

Louise YONNAULT
AZAY-SUR-THOUET

Richard WELBYCARE
PREBOISSE

◦ Les services

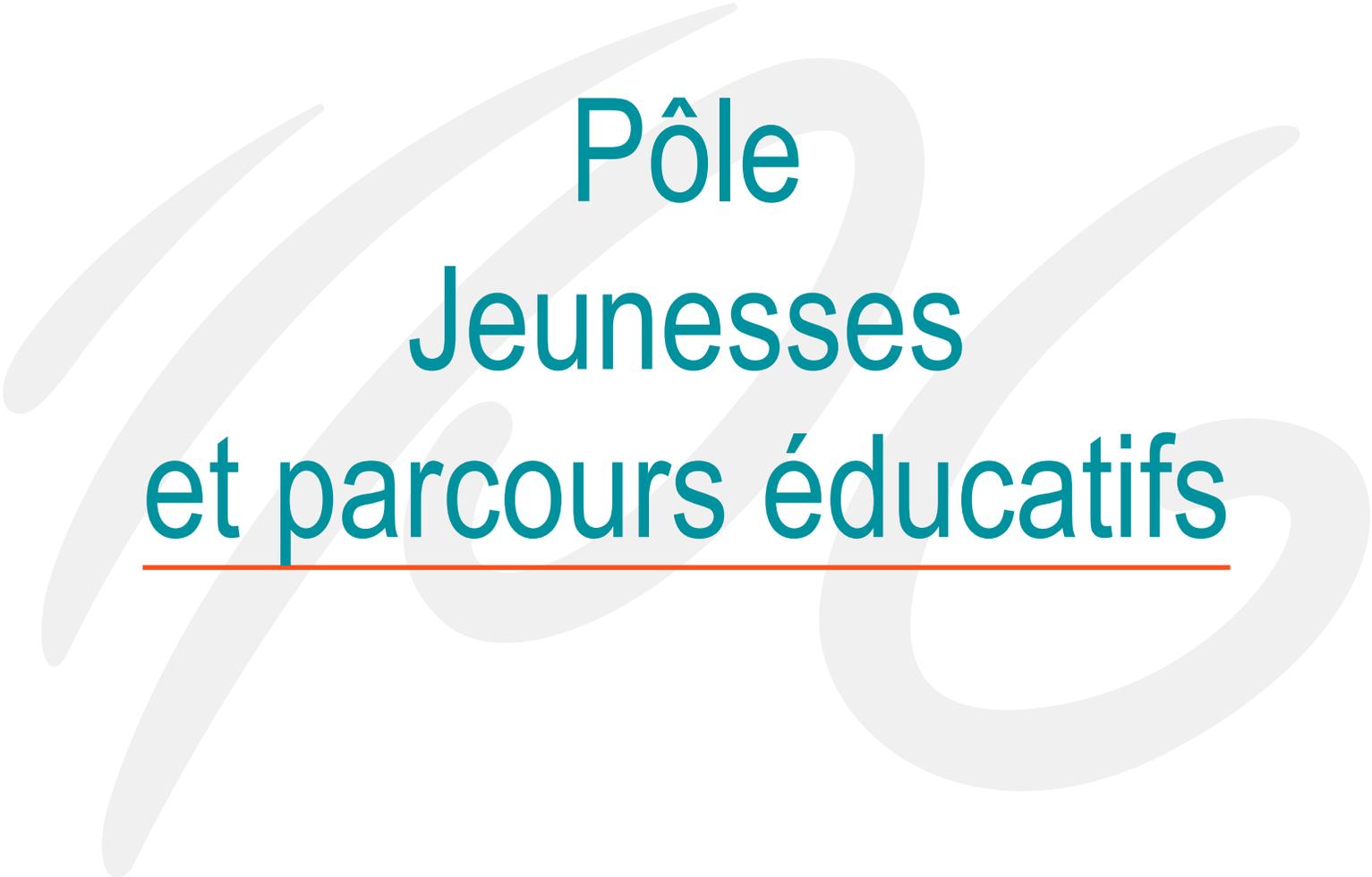
400
agents



Afin de construire un territoire attractif et enrayer la baisse démographique à 5 ans et rééquilibrer la pyramide des âges, le projet de la communauté de communes se structure autour de 4 pôles

- Jeunesses et parcours éducatifs : organiser les parcours éducatifs, construire l'accessibilité aux propositions éducatives pour les usagers, renforcer le travail partenarial.
- Coopérations territoriales : organiser les services supports et les infrastructures nécessaires pour le territoire, optimiser et rationaliser les moyens mis à disposition, développer les partenariats sur le territoire.
- Rayonnement : promouvoir le patrimoine, les festivals, soutenir et développer les activités économiques et énergétiques, structurer l'aménagement et l'usage du foncier.
- Solidarités : mettre en œuvre et soutenir les compétences sociales de la collectivité, développer les réseaux pour mener des stratégies partagées, porter les enjeux de santé publique et de solidarité.





Pôle
Jeunes
et parcours éducatifs

o L'enfance

Grandir sur le territoire Parthenay-Gâtine

Le service participe à la réflexion du Projet éducatif local « Grandir sur le territoire de Parthenay-Gâtine » lancée par les élus communautaires .

2022 a été marquée par la création d'un pôle dédié aux Jeunesses et parcours éducatif incluant la Petite enfance, les Jeunesses, les Affaires scolaires, la Culture et le Sport.

La Crèche des Lucioles a été labellisée crèche AVIP (à vocation d'insertion professionnelle), la première du département. Les crèches labellisées « AVIP » réservent au minimum 20% des places pour les jeunes enfants, de 0 à 3 ans dont les parents sont demandeurs d'emploi et volontaires pour s'engager dans une recherche d'emploi active.

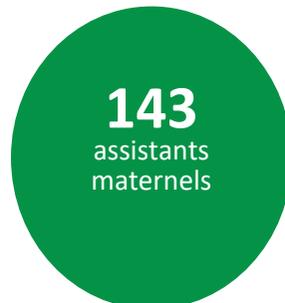
Le Relais petite enfance s'est réorganisé dans la répartition des animations sur le territoire.



Perspectives 2023

Le pôle Jeunesses et parcours éducatif prépare une soirée des partenaires, réunissant l'ensemble des acteurs liés au Projet éducatif local, fixée le 30 mars 2023 au Domaine des Loges.

Le service organise un évènementiel le Forum petite enfance santé environnement. Cette rencontre réunira les structures petite enfance du territoire Parthenay-Gâtine début juillet 2023.



Des temps de rencontre dans les RPE

Les Relais petite enfance organisent des temps collectifs avec les familles, les assistants maternels.

Dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, des animations permettent d'initier la découverte de la culture des enfants de 0 à 3 ans. La ludothèque intervient ainsi sur des matinées d'éveil où les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parent, grand-parent, assistant maternel, découvrent des jeux.

D'autres temps, Jeu m'exprim, sont plus dédiés aux professionnels de l'accueil du jeune enfant. Le Relais petite enfance utilise un outil de médiation qu'est la peinture pour exprimer ce qui traverse les professionnels d'un point de vue émotionnel, physique, psychique ... Pas d'analyse, ni de commentaires, juste une parenthèse où tout est possible en termes d'expression et de lâcher prise. Ces rencontres se déroulent toutes les 6 semaines.



o La scolarité

Le projet éducatif validé

Le projet éducatif local (PEL), le projet éducatif de territoire (PEDT) et le Plan mercredi ont été validés en septembre 2022 après 10 mois de travail collectif.

Les deux RPI de Fomperron / Les Châteliers et Ménigoute/ St Germier / Vasles / Les Forges se sont regroupés sur 4 écoles avec la fermeture de l'école de Fomperron. Les CM1 et les CM2 sont accueillis sur l'école primaire de Ménigoute pour un rapprochement du collège.

Afin d'optimiser les bâtiments, les locaux de l'école J. Ferry à Parthenay ont été réorganisés. L'ensemble des classes sont réunies dans un bâtiment dit « maternelle » accueille désormais : la restauration scolaire, le périscolaire, l'association Mieux Vivre à St-Paul pour ses actions autour du CLAS, l'association des parents d'élèves, les associations Gym-Petits et Gâtisports.

Survenu début juillet 2022 à la fin de l'année scolaire, l'incendie à l'école Louis-Canis de Pompaire a mobilisé les équipes communautaires et l'Education Nationale pendant plusieurs mois. L'école a été relogée dans des modulaires dans l'attente de travaux de reconstruction.

Le service Enfance et scolaire s'est réorganisé. Le service intendance est désormais un service spécifique. L'ensemble des bureaux administratifs sont regroupés à Parthenay en deux secteurs : « scolaire » et « périscolaire ».



Perspectives 2023

Le service travaille sur plusieurs projets :

- Renouvellement du contrat territorial global (CTG) et diagnostic du territoire avec les partenaires financiers sur la jeunesse : CAF et MSA,
- Mise en place du dispositif petits déjeuners : dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, des petits déjeuners sont offerts aux élèves dans les écoles prioritaires (Gutenberg et la Mara à Parthenay et L'ajonc et le roseau à Amailloux),
- Organisation d'une soirée partenaires le 30 mars 2023 pour réunir le réseau des acteurs jeunesse autour du PEDT. 1^{re} soirée pour réunir et échanger avec les acteurs locaux au sein du pôle Jeunesses et parcours éducatifs,
- Etude sur la réorganisation des temps périscolaires dans les écoles,
- Projet d'installation d'unité d'enseignement externalisée polyhandicapée (UEE) au Tallud,
- Travaux dans les écoles de Viennay, de Pompaire et de Thénezay.

🌀 Inscription au dispositif petit déjeuner

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, des petits déjeuners sont offerts aux élèves dans les territoires prioritaires.

En répondant aux besoins nutritionnels de l'élève, la prise du petit déjeuner favorise la concentration, l'attention et la bonne humeur, facteurs de réussite scolaire. Il est également un temps privilégié de partage et de convivialité.

Dans le cadre scolaire, la distribution du petit déjeuner est l'occasion d'apprendre aux élèves à communiquer sur les sensations associées à la faim et à la satiété.

En juin 2022, le DASEN a sollicité l'EPCI pour mettre en place le dispositif sur les écoles de Gutenberg et La Mara à Parthenay, et, à Amailloux. Ces écoles sont ciblées par l'Education Nationale comme des établissements accueillant des publics fragilisés.

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine privilégie, pour cette première expérience, la proximité des restaurants scolaires.

Les communes proposent, en collaboration avec la Communauté de communes, des menus équilibrés et adaptés aux âges des enfants.

L'apprentissage sensoriel, la découverte des aliments et le partage des expériences culinaires des élèves. C'est aussi l'occasion de sensibiliser à la question du gaspillage alimentaire et au recyclage des déchets, actions éducatives possibles qui permettent de travailler sur le vivre ensemble.

L'Action proposée est une action ponctuelle (mai et juin 2023) et n'est pas une solution de secours pour les familles. C'est un dispositif éducatif pour découvrir les différentes associations que l'on peut proposer lors du petit déjeuner. Les élèves peuvent apprendre à reconnaître, différencier et classer les aliments (fruits, jus, céréales, produits laitiers, sucre, ...). Ils sont sensibilisés à la saisonnalité des aliments.

L'Education Nationale subventionne le dispositif à hauteur de 1,30 euros par petit déjeuner.



2800

élèves 2221 dans
les écoles
publiques, 579
dans les écoles
privées

80%

des effectifs
accueillis dans les
activités péri-
scolaires

o La jeunesse

Concrétisation de projets

Le service « jeunesse », créé en 2022, s'inscrit au sein du pôle « jeunesse et parcours éducatif ». Il réunit à la fois un champ d'action relatif au 15-30 ans et le service d'accueil de loisirs sans hébergement géré par Parthenay-Gâtine.

La construction du campus à Secondigny s'est déroulée d'avril à octobre 2022. Le campus a été inauguré le 14 octobre. Une référente jeunesse, recrutée en septembre 2022, a pour mission de proposer et co-construire des animations avec et pour les jeunes, ainsi que d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leurs projets.

La première journée de la citoyenneté a été organisée le 4 novembre 2022 au Domaine des Loges à Parthenay. Elle avait pour objectifs de promouvoir les initiatives des jeunes engagés dans les démarches citoyennes et d'offrir aux jeunes du territoire une journée ludique, conviviale, et de partage.

Le marché de maîtrise d'œuvre avec la constitution d'un jury a été lancé pour la construction du Pôle enfance jeunesse Maurice Caillon.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la CAF pour l'aménagement d'un équipement d'accueil de loisirs sans hébergement, à Saint-Martin-du-Fouilloux.

L'avant-projet définitif du campus de projets de Parthenay a été validé par le conseil communautaire le 17 novembre 2022.



Perspectives 2023

De nombreuses actions et projets sont prévus pour l'année 2023 :

- Organisation des activités sur les périodes de vacances scolaires et les mercredis (action fil rouge sur la thématique « petits citoyens »),
- Animation du campus de Secondigny et proposition d'actions à destination des jeunes du secteur de Secondigny (ex : mise en place de foyers éphémères...),
- Réflexion sur la labellisation « information jeunesse » à l'échelle de la CCPG,
- Organisation d'évènements en lien avec le dispositif ECLORE (école, collège, lycée pour l'orientation et la réussite des élèves), en mars.,
- Organisation de la deuxième édition de la « journée citoyenneté » à destination de collectifs de jeunes, en novembre.
- Déploiement du dispositif « argent de poche » au sein des services communautaires,
- Validation d'un avant-projet définitif et consultation des entreprises pour la construction du Pôle enfance jeunesse Maurice Caillon,
- Lancement d'un comité de pilotage sur le projet d'aménagement d'un accueil de loisirs sans hébergement à Saint-Martin-du-Fouilloux
- Lancement des travaux du Campus de projets de Parthenay,
- Organisation d'une soirée des partenaires avec l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire pour partager le projet éducatif du territoire.

528

enfants
accueillis dans
les accueils de
loisirs en été

12

séjours organisés
dont 10 labélisés
colos apprenantes

26

jeunes accueillis
dans le cadre du
dispositif argent
de poche

+ de 100

jeunes à la journée de la
citoyenneté

🌀 Ouverture du Campus de Parthenay

Parthenay-Gâtine développe une politique innovante auprès des jeunes de 15 à 30 ans pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets professionnels ou personnels. Cette politique se définit notamment par la constitution d'un réseau de professionnels « référents jeunesse » et le déploiement d'équipements dénommés « espaces campus de projets ».

Les espaces « campus » sont situés en proximité des jeunes de façon à rompre avec l'isolement et répondre aux problématiques de mobilité. Ils se localisent ainsi sur quatre communes du territoire : Ménigoute, Parthenay, Secondigny, Thénezay.

Les campus de Ménigoute, Thénezay et Secondigny sont ouverts.

Le campus de projets de Parthenay est la dernière opération restant à réaliser afin de finaliser un maillage d'équipements à destination des jeunes, sur le territoire de Parthenay-Gâtine.

Les campus sont des espaces fédérateurs, propices aux échanges et où publics et acteurs du territoire se croisent et peuvent co-construire des actions et projets. Chaque campus est « animé » en particulier par un « référent jeunesse ».

Les espaces campus de projets répondent aux objectifs suivants :

- donner aux jeunes les moyens de maîtriser leurs parcours de vie ,
- favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets citoyens,
- accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail .

Le Campus de Parthenay comprendra :

- un espace convivial avec un point Information jeunesse,
- une salle de réunion et formation mutualisable,
- un espace multifonction « partenaires et jeunes ».

Dans les annexes seront créées :

- une salle « spectacle » / évènements,
- une salle d'expos,
- une salle de réunion,
- une grande salle accueillant le Fab'lab.



restauration et peinture sur les grilles et portail en fer forgé

remplacement du portillon à l'identique

◦ Le sport

Développement de partenariats

Le service a organisé la 4^e édition de l'Automnale qui a réuni environ 300 personnes avec trois circuits parcourant Parthenay, Le Tallud, Châtillon-sur-Thouet, avec un départ à la base de loisirs de Parthenay.

Le service des sports a accompagné l'organisation du Tour Cycliste des Deux-Sèvres, parcourant 115 km du territoire (départ/arrivée à Secondigny) et un tournoi Basket 3x3.

La Communauté de communes a soutenu l'ouverture de l'école des Sports de Thénézay avec l'association Gâtisport et Familles Rurales.

L'obtention du Label « Terre de Jeux 2024 » a participé à la création de nombreux événements, tels qu'une Semaine Olympique avec les écoles du territoire, une initiation au biathlon, un triathlon indoor ainsi qu'une journée Olympique avec l'UNSS des collèges du territoire le 23 juin.

Le service des sports a apporté un soutien logistique pour l'organisation des 100 ans du club de football de Secondigny, Gâtifoot.

Un partenariat avec la délégation olympique & paralympiques a été signé avec le CAP VERT. Etant labellisé « Centre de préparation aux jeux olympiques et paralympiques », des athlètes Cap-Verdiens viendront s'entraîner en 2024 à Parthenay-Gâtine.

Parthenay-Gâtine a pris des mesures pour limiter l'impact économique et écologique en baissant les températures d'eau du grand bassin de GâtinéO d'un degré et de l'air de cinq degrés.

Le service des Sports a intégré le dispositif régional « PEPS » (Prescription d'exercices physiques pour la santé) avec une nouvelle activité aquatique, le Sport Santé.

Il est désormais possible d'effectuer ses règlements en Gâtinelle dans les équipements aquatiques.



Perspectives 2023

Le service des sports portera plusieurs projets :

- Préparer le passage de la flamme olympique sur notre territoire,
- Développer la pratique du sport santé,
- Elaborer des événements autour du label Terre de jeux 2024,
- Développer le savoir rouler à vélo sur le territoire,
- Développer du basket 3x3,
- Ouvrir une nouvelle école de sport en partenariat avec Gâtisport.

1200

scolaires accueillis
pour un cycle
de natation

18 211

entrées à la piscine
à Saint-Aubin-le-Cloud

89 299

entrées
à GâtinéO

Terre de jeux 2024

Pendant deux ans, Parthenay-Gâtine, terre de jeux 2024, va vivre au rythme olympique et cap-verdien.

Avec la signature du partenariat le vendredi 30 septembre 2022, Parthenay-Gâtine, la Ville de Parthenay et le Cap Vert ont lancé deux ans de collaboration. Sur le plan sportif, la communauté de communes de Parthenay-Gâtine et la Ville de Parthenay mettent à disposition des infrastructures (le parc des sports l'Enjeu, la salle du Dojo, GâtinéO, etc) pour permettre aux sportifs de se préparer dans les meilleures conditions aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Dans le cadre sportif, scolaire, culturel, économique et folklorique, des actions de promotion seront proposées sur le territoire de Parthenay-Gâtine. Une quinzaine d'athlètes seront accueillis avant les JO 2024.

L'esprit olympique passera également par le réseau associatif. L'ensemble des associations seront sensibilisées et invitées à rejoindre Parthenay-Gâtine 2024 afin :

- d'intégrer un projet collectif et afficher sa fierté d'être Gâtinais,
- faire partie d'un réseau et développer des synergies avec d'autres partenaires,
- bénéficier d'outils mis à disposition pour aider les associations à communiquer sur le territoire,
- vivre des instants privilégiés grâce à des rencontres et des ateliers organisés avec d'autres porteurs de projets.



o Réseau des médiathèques et ludothèque

Une année, riche en animations

Les médiathèques communautaires mettent en place une programmation culturelle avec des actions partenariales (nationale : Nuit de la lecture, départementale : terre de lecture, vibration, locales : la compagnie "un soir ailleurs" avec l'Histoire de Georges, "Alea Citta" avec le festival voix et danse). Une année marquée également par un nouveau service de jeux vidéo.

En vue de la mise en place d'un réseau de coopération des médiathèques, un programme commun d'animations, programmées de janvier à juin 2023, a été réalisé.

La ludothèque a organisé de nombreuses animations « Ludo en fête », rencontres citoyennes, soirées jeux, des actions en partenariat avec les lycées.

Pour le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, CTEAC, l'année 2022 a permis d'identifier les axes pour le nouveau contrat de territoire, en relation avec le Projet éducatif local.

Perspectives 2023

Le logiciel de gestion des collections des médiathèques et de la ludothèque sera mis à jour et l'accès sera facilité pour les usagers.

Une charte pour l'intégration de bénévoles dans les médiathèques sera rédigée.

Le Réseau de coopération des médiathèques va se concrétiser en 2023 via l'adhésion à une convention, le choix d'un nom pour le réseau et l'élaboration d'un programme commun d'animations.

La ludothèque va rédiger son projet d'établissement. La ludothèque va préparer son déménagement en vue des travaux planifiés à Maurice Caillon. Elle organisera des animations ludiques dans les écoles du territoire.

Dans le cadre du CTEAC, un nouveau programme sera élaboré. Un nouveau contrat sera signé.



620

jeunes concernés
par un projet
CTEAC

1437

inscrits
dans les
médiathèques

73 397

références

442

abonnés à la
ludothèque

4442

réservations dans les
médiathèques

La mise en place du Réseau de coopération des bibliothèques

Depuis 2016, la création d'un réseau de coopération des bibliothèques de la communauté de communes est en cours.

Ce réseau est né de la volonté de créer des synergies entre les médiathèques communautaires et les bibliothèques municipales qu'elles soient gérées par les mairies ou par des associations. Parthenay-Gâtine a recruté Elise Planque, coordinatrice du réseau des médiathèques, en 2022 pour animer et fédérer ce réseau.

Lors du conseil communautaire de décembre, les élus ont adopté une convention qui permettra de lier les différents acteurs et qui les invitera à réfléchir collectivement à l'amélioration de l'offre de lecture publique sur le territoire. Il existe à ce jour des pistes sur les fonds, sur les modalités d'utilisation de l'outil numérique, sur l'animation, sur la formation d'agents, de salariés et de bénévoles.

La Communauté de communes et les communes de Azay-sur-Thouet, La Ferrière-en-Parthenay, Gourgé, Ménigoute, La Peyratte, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Thénezay, Vasles, Viennay, Saurais et Vernoux-en-Gâtine, en collaboration avec les professionnels et les bénévoles impliqués, ont souhaité structurer ce réseau de coopération par un conventionnement.

Les habitants du territoire auront ainsi une meilleure lisibilité des propositions d'animation sur le territoire.

Un premier programme semestriel (janvier-juin) a été élaboré et diffusé en janvier.



**Réseau
de coopération
des médiathèques**

Programme d'animations

Janvier - Juin 2023



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

◦ Pôle d'enseignement artistique

Une nouvelle direction

Une nouvelle directrice du pôle d'enseignement artistique a été recrutée le 22 août 2023.

L'école d'Arts Plastiques a ouvert une classe sculpture en septembre 2022.

Le Pôle a recruté de nouveaux enseignants, sept à l'École de musique et un à l'École d'arts plastiques pour la classe modelage et sculpture.

De nouvelles pratiques viennent enrichir les enseignements à l'École de musique et l'École d'arts plastiques : ateliers flamenco, modelage et sculpture, création d'une fanfare, « la Fanfarthenaise ».

Le pôle d'enseignement artistique a créé un outil collaboratif multimédia à destination des enseignants de l'École de musique pour mutualiser des fichiers de nature différente : images, documents audio, vidéo...

Les règlements intérieurs des écoles ont été mis à jour.

Des fiches de missions des équipes des écoles ont été créées ou mises à jour.



Perspectives 2023

Le Pôle d'enseignement coordonne plusieurs projets :

- un projet fédérateur commun aux Ecoles d'arts plastiques et de musique, « A l'ombre d'une cabane », de janvier à juin 2023,
- un atelier de création artistique numérique au printemps 2023,
- un Orchestre à l'école à l'école de St Pardoux-Soutiers initié de novembre 2022 à juin 2025,
- deux orchestres nomades, dans les écoles de Viennay et Reffannes, de janvier à juin 2023,
- de nouvelles propositions : concerts, ateliers, stages, accompagnement technique... en partenariat avec des artistes, associations culturelles du territoire.



🌀 A l'ombre d'une cabane

Ce projet fait suite à un partenariat avec « l'association Ah » qui continue à explorer la thématique de « la cabane ». Celle-ci reçoit en résidence l'artiste plasticien Jean-Marc Plumeauzille. Il s'agit d'un Projet éducatif artistique et culturel (PEAC) à l'échelle du territoire qui associe des établissements scolaires (collège et école de Thénézay) mais aussi des services culturels communautaires (Ecoles d'arts plastiques et de musique).

Les objectifs de ce projet sont de rayonner sur le territoire au travers de rencontres artistiques et de s'ouvrir vers les publics empêchés en menant des actions dans et hors les murs.

Les élèves créeront des « cabanes imaginaires » inspirées de l'œuvre de l'architecte plasticien résidant dans le mellois, Jean-Marc Plumeauzille.

L'atelier des 12-15 ans de l'école d'Arts Plastiques réalisera 8 cabanes à partir de matériaux de récupération : carton, bambou et fil de fer. En parallèle, les 16-20 ans imagineront des animations dans le cadre de l'atelier de Création artistique numérique. Ces animations seront projetées et permettront aux cabanes de « prendre vie ».

Les élèves de l'Ecole de musique, avec l'aide de leurs enseignants, s'empareront de cet univers plastique, féérique, enfantin pour imaginer le matériau sonore.

Ces réalisations seront exposées à la Chapelle des Cordeliers entre le 6 et 14 mai 2023, puis dans l'auditorium, le 17 juin, point d'orgue du projet, où elles seront mises en lumière et en musique.



Pôle

Coopérations territoriales

◦ La gouvernance/accessibilité

Arrivée de la potinette

La commission intercommunale accessibilité (CIA) était présente sur le FLIP, l'évènement à l'Asso et la journée jeunesse et citoyenneté.

Le 21 juillet, après 443 km en voiture à pédales, pour promouvoir l'accessibilité du jeu pour tous, Béryl Le Lann et Ivan Alouges sont arrivés sur le site du FLIP où ils ont reçu un accueil des plus chaleureux, à la hauteur de leur prouesse. Sur les routes, ils ont été accompagnés pendant trois semaines par cinq équipages successifs de déficients visuels. L'objectif était de relier Paris à Parthenay à raison de 20 à 30 kilomètres par jour chaque matin. L'après-midi était consacré à la sensibilisation avec les jeux d'Accessijeu. Sébastien Bichon, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Sidney en 2000, quelques élus et bénévoles du territoire ont tenu à accompagner le courageux équipage sur les derniers kilomètres.

La CIA a visité différents sites : un espace à proximité de la mairie d'Azay-sur-Thouet, le campus de projets de Secondigny. Ces visites permettent de vérifier in situ l'accessibilité des espaces et formaliser les dernières préconisations en termes d'usage.

Perspectives 2023

La commission Coopération, accessibilité et communication travaille sur la mise en place d'un rendez-vous mensuel, le Bistrot des élus.

La CIA envisage de participer au FLIP 2023 et de projeter le film de Sébastien Bichon « Born to ride » à Parthenay.



Le bistrot des élus

La crise sanitaire a contraint les temps de rencontre conviviaux entre élus, pourtant nécessaires pour se connaître et apprendre à travailler ensemble pour le territoire. Fort de ce constat, Parthenay-Gâtine initie la formule « Bistrot des élus ». Tous les derniers vendredis de chaque mois, les élus municipaux sont invités à se réunir pour échanger son quotidien d'élus, partager ses questionnements, se nourrir des actions portées par d'autres élus.



BISTROT des ÉLU(E)S

Bernard Caquineau,
Vice-président en charge de la coopération,
accessibilité, communication et de l'inclusion
environnementale aux politiques publiques

☎ 05 49 95 60 16
✉ godrieno@cc-parthenay-gatine.fr

 Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

3 ans que nous sommes élu(e)s,
je vous invite à nous retrouver localement
pour échanger sur notre quotidien d'élus(e) municipal(e) :

Vendredi 31 mars 2023 à partir de 17h
📍 Campus de projets, 21 Rue de l'Anjou à Secondigny

Vendredi 28 avril à partir de 17h
📍 Campus de projets, 12 Rue de St-Maixent à Ménigoute

Vendredi 26 mai à partir de 17h
📍 Campus de projets, 15 Rue St-Honoré à Thénézay
(se garer place de l'église)

Vendredi 30 juin à partir de 17h
📍 Salle de la petite école à Pompaire

- Pensez à covoiturer une façon de faire connaissance et de respecter notre environnement !
- Ce temps d'échanges se veut convivial, venez avec une boisson ou un plat à partager.

o La communication

Plus de présence sur les réseaux sociaux

Le recrutement d'un community manager a permis de renforcer la présence de Parthenay-Gâtine sur les réseaux sociaux : plus 600 abonnés sur la page facebook, relance du compte instagram, ajout de posts sur linkedin.

Le travail d'accompagnement des communes sur l'élaboration de leurs pages internet se poursuit. L'animation du réseau des référents communication élus permet d'échanger des actualités et des informations plus rapidement via un groupe WhatsApp dédié.

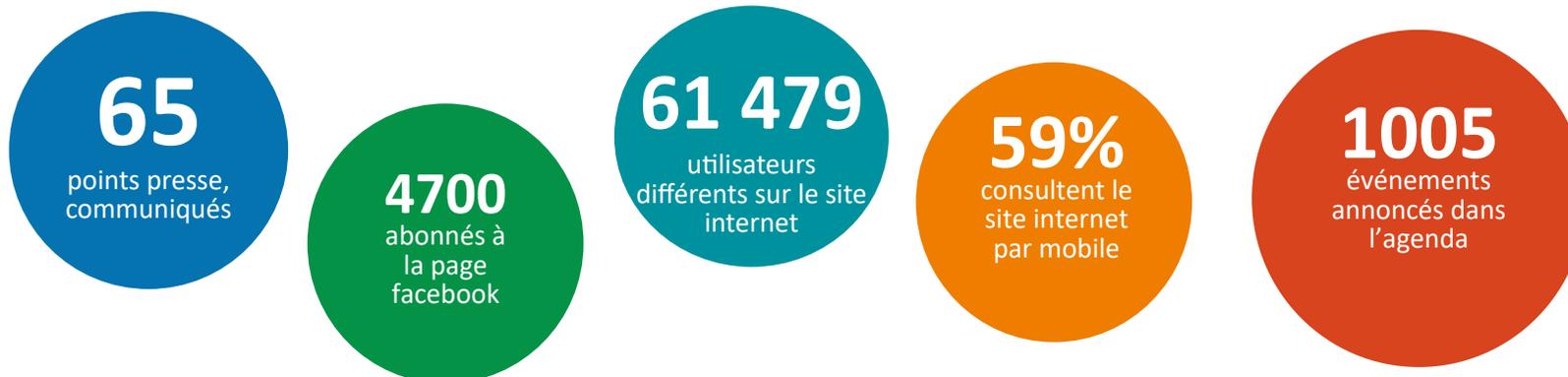
En termes de communication externe, le service communication accompagne de nombreux services dans la communication des événements comme le FLIP, la Journée citoyenneté, le forum agroalimentaire, le programme des médiathèques et des projets comme l'inauguration de l'école La Malvina à Reffannes, la première pierre et l'inauguration du Campus de projets à Secondigny, la relocalisation de l'école Pompaire suite à l'incendie, la mise en place du Réseau de coopération des médiathèques.

La communication interne est relancée avec l'élaboration d'une lettre interne, l'organisation d'un concours pull de Noël et la préparation d'une cérémonie de vœux aux agents en janvier 2023.

Dans le cadre de la réorganisation par pôle, une nouvelle commission a été installée avec un nouveau vice-président.

Perspectives 2023

- Diffusion du 4^e guide pratique au printemps 2023,
- Une présence sur les réseaux sociaux plus importante,
- Accompagnement des communes n'ayant pas de présence web,
- Poursuite de l'animation du réseau des référents communication,
- Elaboration de plans de communication sur des projets : construction du Pôle enfance, création du Campus de projets à Parthenay, réduction des déchets, élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, travaux dans les écoles, terre de jeux Parthenay-Gâtine 2024 ...



🌀 Refonte de l'intranet

Le service communication pilote la refonte de l'intranet. Le futur intranet doit apporter les réponses suivantes aux agents :

- Améliorer l'ergonomie de l'intranet,
- Valoriser les actions portées par les services et les collectivités,
- Encourager les liens inter-services,
- Améliorer la connaissance et l'usage des outils,
- Disposer d'un outil pour l'ensemble des agents,
- Favoriser la circulation de l'information.

En 2022, une enquête auprès des agents et des groupes de travail ont permis de recueillir les besoins.

Le nouvel intranet sera construit au cours de l'année 2023 avec l'outil SharePoint de Microsoft. Un comité technique réunissant des agents des services communication, informatique, ressources humaines et accessibilité est mis en place.

Pour les contenus, un travail de vulgarisation des informations sera conduit avec l'ensemble des services. Des rencontres seront planifiées au cours de l'année pour accompagner les services à formaliser les contenus utiles à l'ensemble des agents de la collectivité.



○ Le développement environnemental et écologique

Amélioration du milieu aquatique

Le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet a réalisé des travaux de renaturation sur le plan d'eau d'Empince au Tallud dans le cadre du Contrat territorial des milieux aquatiques.

L'année 2022 a été marquée par la sécheresse. Certains travaux ont du être reportés comme l'effacement du clapet de Rochette.

Perspectives 2023

- Poursuite de la plateforme de rénovation énergétique avec une augmentation des objectifs
- Suivi des Contrats territoriaux sur les milieux aquatiques (CTMA) portés par les syndicats de rivière ou de bassin.



Une plateforme au service des usagers

Les plateformes de rénovation énergétique sont portées par des collectivités. Les Communautés de communes Mellois-en-Poitou, Haut-Val-de-Sèvre, Val-de-Gâtine et Parthenay-Gâtine ont répondu ensemble à un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME.

La Communauté de communes Haut-Val-de-Sèvre est l'entité porteuse de l'AMI, notamment par la mise à disposition d'un animateur/coordonateur de la plateforme.

Des permanences ont été mises en place sur l'ensemble du territoire. Elles permettent aux ménages de rencontrer un conseiller énergétique (animateur du Centre régional des énergies renouvelables, le CRER). Ce service de proximité permet d'accompagner les ménages dans leur démarche de rénovation énergétique.

4 permanences sont mises en place sur le territoire :

- Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison France Services à Parthenay,
- Le 2^e mardi après-midi du mois à la Mairie de Secondigny,
- Le 3^e mardi matin du mois à la Mairie de Thénezay,
- Le 3^e mardi après-midi du mois au Campus de projets de Ménigoute.

Des animations ponctuelles ont été organisées comme le Rénov'Tour sur le parking de Brico Leclerc et des balades thermographiques sur les communes de Parthenay et Vausseroux.

Le montant total de la plateforme pour les 4 EPCI est de 190 632 € dont 80 % subventionnés par la Région et l'ADEME. L'autofinancement pour l'ensemble de la plateforme est de 34 526 € dont 10 085 € versés par Parthenay-Gâtine.

643

informations de premier niveau dispensées ar le CRER

236

conseils personnalisés

25

accompagnements à la rénovation globale

Mercredi 18 janvier 2023 à 18h
Hôtel de ville à Parthenay

Balade
THERMO-
GRAPHIQUE

Limitée à 20 personnes
Inscription auprès
du service commerce local
cœur-de-ville@cc-parthenay-gatine.fr
05 49 71 08 83

Ville de Parthenay CRER PG
Parthenay-Gâtine

o Budget et finances

Une année d'évolution

Le service a préparé le passage en nomenclature M57 pour le budget 2023.

Il a rédigé un règlement budgétaire et financier. Ce règlement explique le cadre budgétaire à travers :

- ses principes (annualité, sincérité, équilibre...),
- le calendrier des différents documents budgétaires (Budget prévisionnel, Décision modificative, Budget supplémentaire, Compte administratif, Compte de gestion),
- le cycle budgétaire (Débat d'orientation budgétaire, vote du budget),
- l'exécution budgétaire (engagement juridique et comptable).
- La gestion des investissements par autorisation de programme et crédit de paiement.

Parthenay-Gâtine a mis en place l'Ecommande. Ce dispositif permet de simplifier et de gagner du temps en tenant compte de l'aspect environnemental (moins de papiers, moins d'encre...). Le circuit reste le même : envoi de la commande, visa du chef de service, signature électronique de l'élu ou du directeur de service en fonction du montant du devis, envoi de la commande.

Perspectives 2023

Le service finances va poursuivre le travail sur la mise en œuvre d'un pacte fiscal et financier.



Elaboration d'un pacte fiscal et financier

Un pacte fiscal et financier consiste à organiser une solidarité financière entre la Communauté de communes et les communes. Il vise à mieux organiser la gouvernance au sein de l'ensemble intercommunal – c'est une charte basée sur un bilan financier et fiscal du territoire partagé par les communes membres et la communauté. Un pacte peut redonner des marges de manœuvre. C'est un outil de gestion du territoire.

Le service financier a collecté les données fiscales et financières des communes. Le cabinet EXFILO a été missionné pour établir un nouveau diagnostic du territoire. Une restitution de ce diagnostic a été présentée en commission générale le 13 janvier 2022. Le rapport note une situation financière saine des communes dans leur ensemble. La Communauté de communes a des moyens et des compétences consacrés au fonctionnement. Son épargne brute est faible (épargne brute de la CCPG représente 6,6 % de ses recettes de fonctionnement contre 15 % en moyenne pour les communautés de communes à fiscalité professionnelle unique. Les niveaux d'investissements de la Parthenay-Gâtine sont réduits et financés par emprunt. L'endettement est proche de la moyenne alors même que l'épargne brute est bien inférieure à la moyenne des communautés de communes. Parthenay-Gâtine dispose d'une faible capacité à investir et cette capacité est déjà utilisée pour rembourser sa dette. Parthenay-Gâtine ne dispose pas de capacité à faire croître l'endettement sans dégrader ses soldes de gestion.

Des rencontres restent à engager pour un travail de fond sur les principes de partage et de solidarité

◦ Système d'information

Formalisation d'un projet de service

Suite au recrutement du nouveau Directeur du système d'information, un projet de service est en cours de déploiement afin de redonner une dynamique au service, de structurer ses missions et apporter plus de transparence sur son activité. Trois grands axes communs ont été définis : le maintien en condition opérationnel, les projets et l'accompagnement et la formation.

Afin de communiquer sur les ateliers organisés par les Conseillers numériques France Services, un catalogue des CNFS à destination des usagers a été créé en fin d'année.

Le service informatique collabore activement avec différents services comme la médiathèque (jeux vidéos), le secrétariat général (e-commande), le service communication (refonte de l'intranet), le service bâtiments (GMAO), le service archives (GED).



Perspectives 2023

De nombreux projets sont planifiés pour l'année 2023 :

- en collaboration active avec les différents services comme le service communication (Intranet et les sites internet), le service des sports (Vitrine en ligne), le service Aménagement (SIG), le Relais des petits (ABELLIUM), la Médiathèque (DECALOG), l'ensemble des élu(e)s (Licences F3), le CIAS (VIGILANCE2),
- continuité du projet de service – Phase 2 : des ateliers destinés à fixer un cadre et une organisation secteur par secteur en fonction des axes du service seront organisés,
- création d'un Catalogue territorial numérique avec l'ensemble des acteurs du territoire œuvrant autour de l'accompagnement numérique,
- réduction des coûts liés à la téléphonie fixe,
- évolution de la GED,
- études sur la sécurité informatique, la topologie physique du réseau de Parthenay, un plan pluriannuel des postes de travail, la faisabilité d'un centre de formation, le passage en libre, l'évolution de la messagerie citoyenne,
- construction de différents marchés : matériels informatiques, reprographie, téléphonie mobile.



Migration de la GED

La GED actuelle s'appuie sur une technologie datant de 2013 qui, aujourd'hui, impose plus de contrainte que de facilité dans le quotidien professionnel des services. Pour ne citer que quelques exemples :

- l'obligation donnée aux agents de s'authentifier plusieurs fois pour ouvrir un document,
- la complexité pour partager un document entre les services ou avec les partenaires,
- le transfert des documents par messagerie,
- l'enregistrement des documents et la création des dossiers.

Un comité technique est mis en place, il réunit les services informatiques et archives.

Le service informatique accompagnera l'ensemble des services sur l'utilisation d'Office 365 afin de migrer les données de la GED vers Office 365 au cours du premier semestre 2023. La GED actuelle sera fermée en septembre.



o Bâtiments et patrimoine

Une année d'études

Avec la crise énergétique, le service bâtiment a effectué un suivi régulier des consommations énergétiques. Un suivi de la flotte automobile a permis de réduire le nombre de véhicules. Les services peuvent désormais réserver en ligne des véhicules partagés. Un nouveau logiciel MAINTI4 de gestion des incidents techniques sera mis en place en 2023.

Les travaux de l'école de Pompaire ont débuté en juillet.

Les projets d'extension de l'Ecole La malvina à Reffannes et de création d'un campus de projets à Secondigny ont été inaugurés en 2022.

Le Service a lancé de nombreuses études : école de Viennay, campus de projet de Parthenay, école de Thénezay, accueil de loisirs dans l'ancienne école de Saint-Martin-du-Fouilloux, Maison de l'enfance à Ménigoute, centre jeunesse Maurice-Caillon à Parthenay, déménagement de l'école de musique

De nombreux travaux de toitures ont été menés, financés dans le cadre du CAP RELANCE 2021.

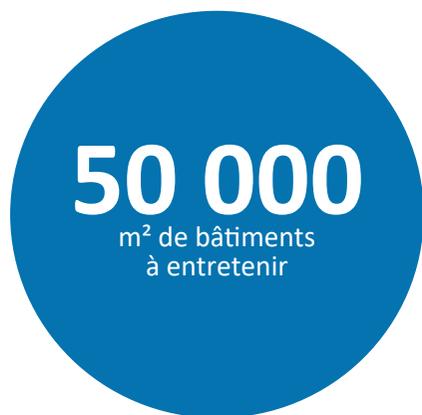
Perspectives 2023

Afin de rendre plus fluide les échanges avec les communes, des rencontres seront programmées avec les communes qui ont des bâtiments communautaires sur leur territoire communal.

Afin d'optimiser les bâtiments communautaires, le service bâtiment étudie les possibilités techniques. Le service bâtiments déménagera dans de nouveaux locaux, situés rue du Frêne à Châtillon-sur-Thouet. Le Centre technique intercommunal sera plus fonctionnel. Le bâtiment comprend des bureaux, une salle de réunion, des vestiaires pour les agents techniques, un réfectoire, un espace atelier, un espace stockage FLIP et un espace stockage mobilier scolaire. Les autres services de la rue Béranger seront déplacés dans de nouveaux locaux.

Le service poursuivra le suivi des énergies sur l'ensemble des bâtiments communautaires et étudiera des solutions alternatives notamment pour les systèmes de chauffage.

Après les phases d'études, de nombreux travaux vont débiter : campus de projets de Parthenay, école Jules-Verne de Viennay, école Louis-Canis à Pompaire, complexe Léo Lagrange, le déménagement de la ludothèque dans l'ancienne Poste de Parthenay.



Travaux à l'école Louis-Canis à Pompaire

Suite à l'incendie qui a touché l'école Louis-Canis à Pompaire le vendredi 8 juillet 2022, Parthenay-Gâtine et la commune de Pompaire ont tout mis en œuvre pour organiser la rentrée scolaire dans des conditions satisfaisantes.

Des modulaires ont été implantés rue des Lavandières à Pompaire, près du nouveau city stade et à proximité du jardin, utilisés par les enseignantes pour l'organisation des classes dehors. Les modulaires accueillent, depuis septembre 2022, les 5 classes, 1 salle mixte, 1 salle de professeurs, 1 bureau et des sanitaires. La restauration scolaire est maintenue à l'école.

Les travaux initialement prévus dans les classes de maternelle ont pu débuter en août 2022. Ces travaux comprennent le remplacement des huisseries dans les classes maternelles, la réfection de la salle de motricité. Ils s'achèveront en avril 2023.

Suite à l'incendie, des travaux seront effectués dans la partie brûlée. Un mur « portant » est à reconstruire, une classe et des sanitaires seront refaits. Le retour dans l'école pour l'ensemble des classes sera effectif après les vacances de février 2024. Le service bâtiment étudiera la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques.



o Intendance

Création du service

Le service Intendance a été créé le 1^{er} juillet, reconnaissant le métier d'agent d'intendance.

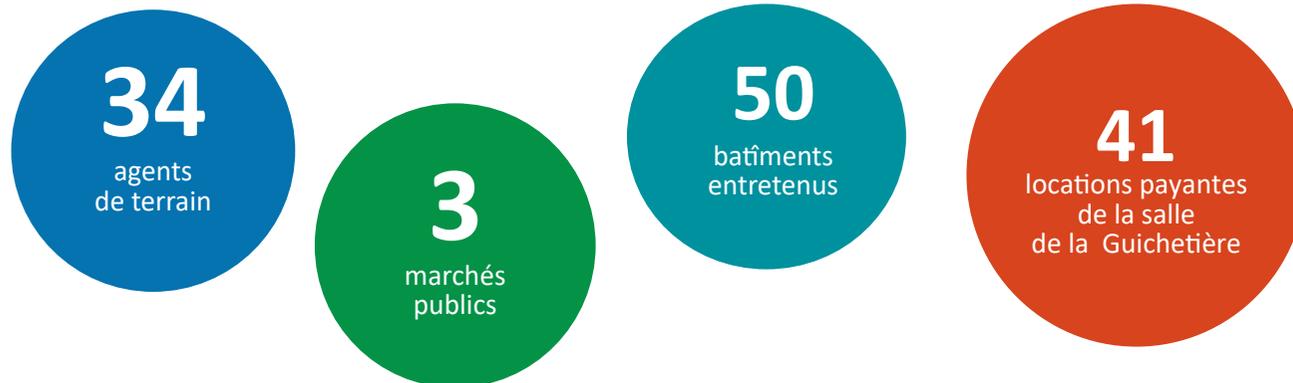
Depuis le 1^{er} septembre, les temps d'entretien dans les écoles sont uniformisés. Les temps sont définis en fonction du nombre de pièces (exemple : 0.75h pour une classe...).

Le service gère la location de la salle « La Guichetière » à Secondigny.

Perspectives 2023

Le service intendance souhaite :

- poursuivre les pistes d'amélioration pour réduire le taux d'absentéisme,
- diminuer la consommation d'essuyage papier main dans les écoles. En 2022, 928 cartons ont été utilisés. Le prix de ce produit connaît une forte hausse, plus 54%.



🌀 Réduction du taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme du service intendance est supérieur à la moyenne des autres services. 9,19/% contre 6,2% en septembre.

Le service compte de nombreux agents avec des contrats précaires sur des horaires décalés, très tôt le matin (6h) ou tard le soir (20h). 34 agents sont en poste correspondant à 14.29 équivalent temps plein.

Afin de limiter ce taux d'absentéisme, le service souhaite augmenter le nombre d'heures des contrats en redéployant les heures vacantes sur du personnel en poste.

Par ailleurs, des formations à la prévention des risques liés à l'activité physique seront proposées aux agents afin d'améliorer la qualité de vie au travail. Les besoins seront identifiés par un groupe de travail.

Le métier d'intendance mérite d'être reconnu en prenant en compte les attentes des agents.



○ Ressources humaines

Augmentation du point d'indice

Le service Ressources humaines a lancé des quarts d'heure sécurité dans les services, sur le thème de la prévention routière.
Le service a également mis en place une nouvelle formule Accueil des nouveaux agents, avec une première session le 23 juin 2022.
L'EPCI a intégré dans son budget l'augmentation de la valeur du point (1^{er} juillet 2022), qui n'avait pas évolué depuis 5 ans.

Perspectives 2023

- Travailler en lien avec les représentants sur personnel, élus en décembre 2022, sur la refonte de l'entretien professionnel et sur le rapport égalité femmes/hommes,
- Réétudier le mode de versement et les critères de la part variable (CIA),
- (Re)créer le lien entre le service Ressources humaines et l'ensemble des agents de la communauté de communes, notamment en organisant des permanences dans les services.



🌀 Refonte de l'entretien professionnel

Le formalisme et les documents d'entretien professionnel utilisés actuellement existent depuis 2015. Ils sont obsolètes, tant dans leur forme que dans leur contenu, et méritent donc d'être réétudiés et mis à jour.

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine vise le développement de son attractivité, y compris en matière de recrutement. Le renouvellement, l'actualisation ainsi que la modernisation des procédures et méthodes utilisées sont des atouts pour attirer de futurs agents.

Cette refonte sera travaillée en collaboration avec les représentants des élus et les représentants du personnel sur l'élaboration d'un nouveau document.



○ Gestion des déchets

Diminuer le volume de déchets

Le service utilise un nouveau logiciel métier pour la gestion des bacs roulant depuis mars 2022.

Les biodéchets représentent 30% de la poubelle ordures ménagères. Pour sortir ce gisement du bac gris, le service déchets poursuit la distribution de composteurs individuels auprès des usagers. Le 1^{er} composteur est mis à disposition gratuitement.

Parthenay-Gâtine a lancé une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et du tri à la source des biodéchets.

Le service a élaboré le Programme local de prévention des déchets ménagers assimilés (pour la période 2023-2028) qui sera soumis à approbation du conseil communautaire au 1^{er} trimestre 2023.

Perspectives 2023

Le service travaille sur plusieurs projets en 2023 :

- définition du plan d'actions pour la collecte des biodéchets sur l'hypercentre de Parthenay et les habitats collectifs et la poursuite de la distribution de composteurs individuels,
- réflexion sur la mise en place de la tarification incitative,
- mise en application du Programme local de prévention des déchets ménagers assimilés,
- travaux de transformation du centre de tri mécano-biologique du SMITED en Unité de tri valorisation matière et énergie (production de combustibles solides de récupération),
- lancement des travaux du futur centre de tri interrégional des collectes sélectives UNITRI à Loublande (près de Mauléon).



Programme local de prévention des déchets ménagers assimilés (PLPDMA)

Dans le cadre de la réglementation nationale qui impose entre autres de réduire de 15% nos déchets ménagers et assimilés (DMA) à l'horizon 2030 et d'atteindre 65% de valorisation en réemploi ou recyclage en 2035, la Communauté de communes a lancé l'élaboration de son programme local de Prévention des déchets ménagers assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2028. Le PLPDMA permettra de formaliser des objectifs de réduction et engager la CCPG à les respecter sur 6 ans, mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de terrain avec les acteurs locaux tout en proposant des solutions alternatives pratiques pour réduire les déchets.

Parthenay-Gâtine souhaite baisser :

- de 8% ses déchets ménagers et assimilés passant de 488 kg/hab/an à 448,8 en 2028,
- de 20% ses ordures ménagères résiduelles de 152,7 kg/hab/an à 123,
- de 17% ses déchets verts de 152,7 kg/hab/an à 84,6.

L'élaboration du PLPDMA s'est appuyée sur une gouvernance composée d'un comité de pilotage (élus et divers services de l'Intercommunalité) et d'une Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES : Comité de pilotage élargi aux partenaires institutionnels, locaux et associatifs).

Le programme de Parthenay-Gâtine s'articule autour de neuf axes :

- être exemplaire en matière de prévention des déchets,
- encourager la gestion de proximité des biodéchets,
- favoriser la gestion de proximité des déchets verts,
- sensibiliser sur le tri et la réduction des déchets,
- lutter contre le gaspillage alimentaire,
- utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets,
- augmenter la durée de vie des produits,
- réduire les déchets des professionnels,
- réduire les déchets du BTP.

Le programme a été présenté au Comité de pilotage en novembre. Le public sera consulté en février 2023. Le programme PLPDMA sera adopté par le conseil communautaire en mars 2023.



Pôle

Rayonnement

o Tourisme et valorisation du patrimoine

Une belle année touristique

Des actions diversifiées ont été proposées autour de l'exposition du CIAP « Le vitrail, l'art de la couleur » : activités pédagogiques, participation aux Journées européennes des métiers d'art, création d'une exposition en plein air (présentée à Saint-Loup-Lamairé dans le cadre du cycle d'événements Verra), visite-conférence à Secondigny lors de Pomm'expo.

La saison estivale était riche en animations et a attiré un public nombreux (visites sensorielles et visites nocturnes, marches gourmandes, escape games, jeu « Funtress »).

La base VTT de Vasles a été inaugurée dans le cadre de la stratégie touristique d'activités de plein air.

Le service a créé une signalétique patrimoniale dans la commune d'Aubigny et une nouvelle brochure « Parcours » permettant de découvrir le patrimoine du bourg de Ménigoute.

Perspectives 2023

Le service va travailler sur le dossier de renouvellement et d'extension du label Pays d'art et d'histoire.

De nouvelles actions autour de l'exposition du CIAP « Le vitrail, l'art de la couleur » (dont la présentation au public s'achèvera fin octobre) seront proposées : exposition itinérante en plein air présentée pendant huit mois dans une dizaine de communes du territoire, organisation d'un colloque sur le thème du vitrail à l'automne.

Le patrimoine local sera mis en valeur à travers diverses actions de médiation, en lien avec les communes.

Une station de trail sera créée dans le cadre de la stratégie touristique d'activités de plein air.



🌀 L'exposition «le vitrail, couleur et lumière» en itinérance

Depuis 2 ans, le service Patrimoine réalise un travail de valorisation des vitraux du territoire, et cette exposition en plein air a été conçue en lien avec celle intitulée « Le vitrail, l'art de la couleur », présentée à Parthenay au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de 2021 à 2023.

Cette exposition a comme objectif de sensibiliser les habitants du territoire au patrimoine local et à l'art du vitrail, en leur faisant découvrir les richesses conservées dans les églises, à travers de belles photographies artistiques. Elle est complémentaire de l'exposition du CIAP, et permet de lui donner un rayonnement sur le territoire puisqu'elle va être présentée dans une dizaine de communes.

Les clichés présentés mettent en avant la magie colorée des vitraux et la lumière qui les révèle, en s'intéressant notamment aux merveilleux reflets de leurs couleurs sur la pierre. Ils invitent à aller ensuite découvrir les vitraux d'églises sur place.

Déjà présentée à l'automne 2022 dans la commune de Saint-Loup-Lamairé, dans le cadre du cycle d'événements Verra porté par la Médi@-Tech, cette exposition va circuler en 2023 pendant 8 mois sur le territoire de Parthenay-Gâtine.



◦ Festival ludique international de Parthenay

Un retour à la normale

Après une annulation en 2020, puis un FLIP adapté aux contraintes covid en 2021, le Festival ludique international de Parthenay affichait à nouveau « complet » en 2022. Le public et les professionnels étaient nombreux et au rendez-vous pour profiter d'un terrain de jeu étendu.

Le festival a accueilli environ 200 000 festivaliers durant ces 12 jours de festivités ludiques. Soit une augmentation de 8% de visiteurs, par rapport à 2019, qui confirme le succès de l'événement (6% d'augmentation en moyenne constatée sur les autres éditions). Les plus du FLIP 2022 :

- augmentation des espaces de jeux (30% par rapport à 2019),
- création de nouvelles places fortes pour de nouveaux villages,
- utilisation et implantation des barnums, et activités proposées,
- maintien de l'ADN de l'événement,
- développement des lieux éphémères,
- qualité des jeux présentés,
- qualité de la cérémonie des Trophées.

Perspectives 2023

L'équipe du FLIP travaille pour un maintien de la qualité du Festival tout en gardant la maîtrise financière.



Un festival rayonnant

Le thème de l'affiche fait écho au réensauvagement, à la nature, et se veut un clin d'oeil aux oeuvres de Miyazaki (Princesse Mononoké, Nausicaä de la vallée du vent).

Afin de rayonner sur l'ensemble du territoire, l'équipe du FLIP participe à différents salons et festivals (Cannes, Toulouse, Poitiers) et noue des partenariats. Autre vecteur d'information, un nouveau site internet, plus ergonomique et accessible sur téléphone est en ligne depuis février 2023.

Afin de faciliter la gestion, les candidats aux Trophées FLIP peuvent déposer leur candidature en ligne.



○ Développement économique

Accompagner les projets économiques

Au cours de l'année plusieurs projets ont été menés. Tout d'abord un inventaire des zones d'activité économique a été réalisé, il a permis de répertorier les terrains disponibles à la vente et les travaux nécessaires à leur commercialisation. Cet inventaire a également ouvert la réflexion sur le développement futur des zones d'activités.

En 2022, la société REXEL a acheté un terrain sur le lotissement de la Bressandière à Châtillon-sur-Thouet afin de procéder à son déménagement.

Une étude a été menée sur le site du marché aux bestiaux de Parthenay pour équilibrer le budget et connaître le potentiel économique du lieu.

Plusieurs visites d'entreprises (Garage Prestige Auto et La Salle 149 à Châtillon sur Thouet, Socobois, Smurfit Kappa et Bleu marine Design à Thénézay, Strate Forme et MSI à Le Tallud) ont permis d'échanger avec les chefs d'entreprises sur leur situation actuelle, les problématiques rencontrées et les projets en cours et à venir.

Le 1^{er} forum agroalimentaire et énergies vertes organisé le 30 septembre 2022 destiné aux entreprises du secteur agroalimentaire fût une belle réussite. En effet Une cinquantaine de participants ont pu échanger et débattre avec les intervenants sur diverses thématiques (Energies renouvelables et agriculture, Recherche et développement agroalimentaire, les circuits de proximité).

Suite au forum, deux entreprises ont été retenues dans le dispositif Usine du futur, mené par la Région Nouvelle Aquitaine.

Perspectives 2023

Le service développement économique soutiendra plusieurs projets :

- organisation du 2^e forum agroalimentaire,
- continuité du travail de l'étude sur le potentiel du marché aux bestiaux de Parthenay,
- étude photovoltaïque sur les bâtiments communaux et communautaires,
- concrétisation des ventes de terrains sur la zone de la Bressandière, le lotissement de la Bressandière, la zone de La Pillaudière et sur les communes de Secondigny et de Le Tallud,
- perspectives de développement des zones d'activités en concertation avec le service Urbanisme pour l'élaboration du PLUI.



◉ Restructuration du site du Marché aux bestiaux

Le site du marché aux bestiaux créé en 1973 a connu de nombreuses évolutions depuis sa création.

Le site appartient à la Ville de Parthenay mais par transfert de compétence est géré par la Communauté de communes Parthenay-Gâtine. Actuellement, le périmètre global est attribué à la SAS Le Marché de Parthenay. La Communauté de communes loue des bureaux à diverses structures (APOCAB, ELVEA, France Parthenaise, SAS Le Marché de Parthenay) et un local dédié à la restauration géré par Direct Service Restauration.

Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires, il a été décidé d'étudier les opportunités que pouvaient offrir le site du marché aux bestiaux. La Communauté de communes va récupérer en gestion directe une partie du site, 6000 m² du foirail couvert. Les montants des loyers perçus par la collectivité ont été redéfinis.

Le terrain et le bâtiment sont sous utilisés mais offrent un potentiel pour redynamiser les lieux et accueillir des entreprises. La Communauté de communes porte une réflexion sur la production d'énergies renouvelables possible sur le site.

L'ensemble du projet permettra une optimisation du foncier communautaire et garantira une meilleure gestion budgétaire :

- un espace dédié à la formation et au passage des permis poids lourds et motos,
- la vente de terrains à des entreprises pour leur installation ou construction de bâtiments afin de les louer,
- une zone mise en place pour accueillir les forains, les campings caristes,
- la mise en place d'ombrières sur certaines zones du parking.



o Aménagement et droit du sol

Une nouvelle organisation

En février 2022, les élus ont débattu sur les orientations générales du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Le pôle Autorisations du droit des sols a accueilli une nouvelle instructrice du droit des sols au 1^{er} juillet afin de faire face à l'augmentation importante de l'activité.

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », une cheffe de projet a été recrutée au 1^{er} septembre. L'une de ses missions principales est d'apporter de l'ingénierie territoriale pour les communes de Parthenay et Secondigny, deux communes engagées dans ce dispositif d'Etat qui vise à accélérer la redynamisation des centres-villes.

Le bureau d'études techniques VRD SIG est rattaché au service Aménagement du territoire depuis septembre 2022. Ce bureau d'études travaille principalement pour la Communauté de communes mais il peut également fournir des prestations aux communes qui en font la demande.

Perspectives 2023

Le projet de PLUi sera finalisé au cours de l'année en vue de son arrêt au Conseil communautaire.

L'objectif du Pôle Autorisations du droit des sols est de poursuivre l'amélioration de la qualité de service en réduisant les délais d'instruction.

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », la convention d'Opération de revitalisation territoriale Etat/CCPG/Ville de Parthenay/Commune de Secondigny sera signée. Elle viendra acter les ambitions de redynamisation des centres-villes avec l'ensemble des partenaires.



Le plan local d'urbanisme intercommunal

Les orientations générales du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) s'articulent autour de deux idées fortes :

- un projet ambitieux au service de l'attractivité du territoire,
- un territoire rural engagé dans les transitions

L'élaboration du PLUi, c'est se donner un cap à l'horizon 2035 pour penser et mettre en œuvre la politique d'aménagement de la Communauté de communes, identifier les priorités, créer les conditions favorables à un développement respectueux de l'environnement, des singularités et des richesses du territoire... Tels sont les défis de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Parthenay-Gâtine.

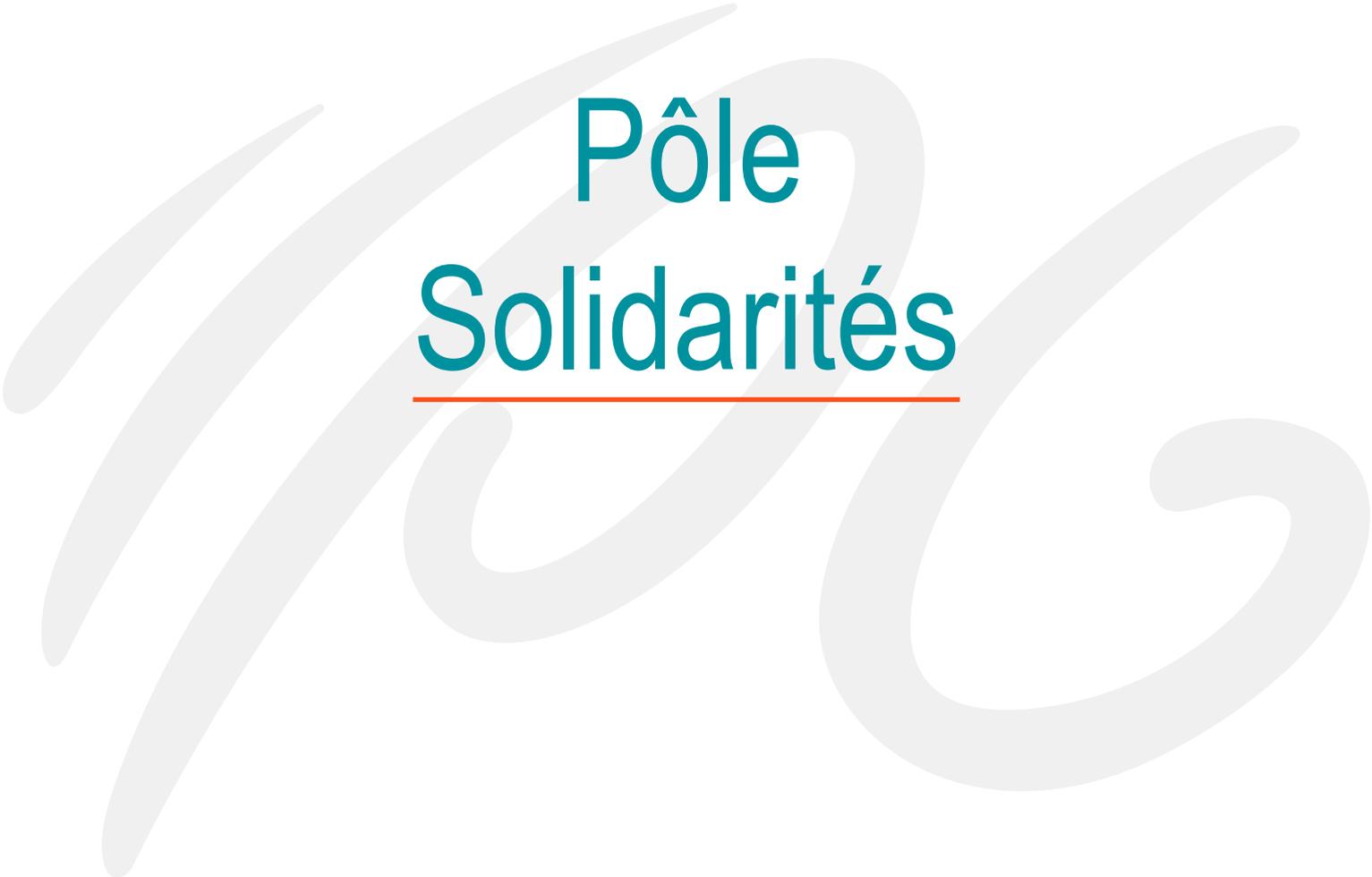
De nombreux sujets sont réfléchis dans ce cadre. Parmi les points incontournables, il convient de relever :

- La préservation des espaces agricoles et naturels : la lutte contre l'artificialisation des sols est un sujet commun à l'ensemble du territoire français. Chaque PLUi doit apporter les réponses spécifiques à son territoire sur ce sujet. Il s'agit notamment de privilégier le renouvellement urbain (les possibilités de construction à l'intérieur des espaces déjà urbanisés) aux extensions de l'urbanisation sur les espaces naturels ou agricoles.
- L'adaptation des besoins en logements et en espaces d'activités : le PLUi s'appuie sur des prévisions économiques et démographiques qui permettent de quantifier les besoins en surfaces allouées aux logements, aux espaces d'activités, mais aussi aux équipements ou aux infrastructures qui doivent les accompagner.
- L'équilibre entre développement urbain et affirmation de la ruralité : Parthenay-Gâtine est un territoire rural, qui doit veiller à garder un équilibre entre le renforcement de l'attractivité du pôle urbain de Parthenay et des autres polarités du territoire, et la préservation du cadre de vie rural de qualité.
- La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et du cadre de vie : en tant que territoire de bocage et en tant que tête de bassin versant pour de nombreux cours d'eau, Parthenay-Gâtine se doit de prêter une attention particulière à la préservation de ses richesses naturelles (haies, bosquets, prairies, mares, zones humides ...).

Sur un montant prévisionnel d'environ 500 000 € HT, l'Etat aide à financer ce projet à travers la dotation globale de décentralisation (DGD). Aujourd'hui, la collectivité a perçu près de 80 000 € dans ce cadre.

Piloté par le pôle planification du service Aménagement du territoire, le PLUi est élaboré en transversalité avec d'autres services de la CCPG (notamment économie, environnement) mais aussi avec l'ensemble des 38 communes de l'EPCI.





Pôle Solidarités

◦ Centre intercommunal d'action sociale

Un service en transformation

Deux commissions générales ont été consacrées au CIAS afin de partager avec l'ensemble des élus communautaires, le travail et les réflexions du conseil d'administration et les décisions prises.

Le CIAS Parthenay-Gâtine a été retenu dans le cadre d'un appel à projet national sur les métiers de services à la personne à domicile. Il a intégré le groupe associant le CCAS de Quimper, le CCAS d'Aubagne et l'EHPAD de Chalabre. Le CIAS bénéficie d'un diagnostic approfondi des conditions de travail (à domicile) et contribuera, par des propositions concrètes d'actions et d'achats, à améliorer ces conditions de travail. Il bénéficie pour cela d'un soutien financier du Fonds national de prévention de la CNRACL.

Le chantier d'insertion était présent sur plusieurs expositions sur les foires de la Pentecôte, Pomm'expo à Secondigny et le Retail.

Concernant le portage de repas, un véhicule de portage a été acheté et un outil de communication pour faire connaître le service a été créé.

Le service de soins infirmiers est transformé en service polyvalent aide et de soins à domicile. Une nouvelle tarification du service est appliquée.

Pour le service d'aide à domicile, les modalités d'indemnisation des kms parcourus ont été refondues pour se mettre en règle avec la législation, et le montant du remboursement au forfait a été augmenté. Un manque de personnel sur une partie de l'année a conduit à une forte optimisation des plannings et des roulements tandis qu'à la fin de l'année, le service constate une baisse importante des heures faites à domicile. Le service a mis en place les frais de gestion à destination des usagers, la prime de revalorisation (devenue ensuite Complément de Traitement Indiciaire) pour les agents de terrain. Les administratifs n'y ayant pas droit.

Au mois d'août, les élus du conseil d'administration et les chefs de services ont planché sur un plan de retour à l'équilibre s'articulant autour de 3 axes, après avoir traité la problématique des kms :

- l'optimisation fiscale sur les contrats d'embauche,
- la diminution des coûts de structures : arrêt de prestation de blanchisserie pour les blouses, suppression du budget communication, internalisation de l'envoi des factures etc...,
- la diminution des temps « improductifs » qualifiés par le département : formation, groupes d'échanges de pratiques, suppression du poste « chargé de qualité » ...

Les négociations avec le Département concernant la tarification des services d'aides à domicile pour reconnaître les heures de nuits et week-end notamment sont restées sans succès. La nouvelle tarification pour 2022 est intervenue en fin d'année.

The infographic is titled 'PORTAGE DE REPAS A DOMICILE' and features a central image of a person's hands holding a plate of food. Below the image, there are four key benefits listed with icons: 'Vous choisissez' (You choose) with a person icon, 'Pratique à consommer' (Practical to consume) with a microwave icon, 'Nous livrons' (We deliver) with a truck icon, and 'Economique' (Economic) with a 50% discount icon. At the bottom, it says 'Le CIAS à votre service' with the phone number '05 49 94 15 36' and the CIAS logo for Parthenay-Gâtine.

Perspectives 2023

Le chantier d'insertion étudie le développement potentiel d'un nouveau produit avec la fabrication de pellets.

Le CIAS souhaite élargir l'activité du portage de repas sur le secondinois et la commune de Gourgé si la demande le permet.

Le service de soins sera fusionné avec le service d'aide à domicile dans le cadre de la réforme des services autonomie à domicile.

L'Etat met en place un prix plancher sur la tarification du service d'aide à domicile et une dotation qualité. La nouvelle loi de finance institue la « libéralisation » de la tarification des services d'aide à domicile, c'est à dire qu'un reste à charge sera facturé à l'usager.

Le non remplacement de la cheffe de service du SAAD et le départ du directeur (à temps partiel) conduisent au recrutement d'une direction à plein temps.

Le CIAS poursuivra son travail sur l'appel à projet concernant la prévention des personnels travaillant à domicile.



Nouvelle tarification des SAAD

Parthenay-Gâtine souhaite continuer à offrir un service public de qualité aux seniors du territoire tout en préservant un certain équilibre financier.

Une réforme de la tarification des Services d'aide à domicile va s'appliquer à partir du 1^{er} mars 2023. Le CIAS recherche des solutions pour sa viabilité financière.

Le CIAS travaille sur la mise en place d'une tarification impliquant l'usager pour le financement des services d'aide à domicile.

Concernant les coûts :

- la tarification nationale fixée par l'Etat est de 23 € de l'heure,
- la subvention accordée par la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie en fonction de la qualité du service est de 3 € de l'heure,
- la participation du Département pour les personnes à faibles revenus est de 1 € de l'heure,
- le reste à charge de l'usager est estimé entre 3 et 4 euros en moyenne de l'heure, bénéficiant d'un crédit d'impôt à 50 %.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

 Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

